

ON S'ABONNE

à Québec, à la librairie d'A. Côté et cie., ou au bureau du Journal, près l'Archevêché. A Londres, chez M. Duhart-Fauvet, 67, Strand. A Paris, chez M. Desdoutis, 1, rue Soufflot.

JOURNAL DE QUÉBEC,

ANNONCES.

On reçoit les annonces à insérer tous les jours de 8h. du matin à 6h. du soir. - Les prix des annonces sont plus larges que celles des autres journaux, sont les mêmes et l'on fait des remises considérables sur celles publiées à longs termes.

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Le Rédacteur en chef, J. CAUCHON. Correspondant parisien, ATTICUS. Le Gérant, AUGUSTIN CÔTÉ.

Discours de M. Donoso Cortés, marquis de Valdegamas.

Messieurs,

Retiré de la scène politique pour des causes que mes amis connaissent et que chacun devine, je n'avais pas l'intention de prendre part à cette discussion ni à aucune autre. Si je romps aujourd'hui ce silence, c'est pour accomplir un devoir sacré, sacré comme j'estime tous mes devoirs. Cependant, messieurs, le profond abattement qui a motivé en moi la résolution de renoncer à la vie publique, est plus grand aujourd'hui qu'hier, hier il était plus grand que la veille. Mes tristes prévisions s'appliquent à l'Europe en général; aujourd'hui, par malheur, elles concernent aussi la nation espagnole. Je crois, messieurs, je crois avec la conviction la plus profonde que nous entrions dans une période d'angoisses; tous les symptômes l'annoncent à la fois: l'aveuglement des intelligences, l'animosité des esprits, les discussions sans objet, les luttes sans motifs; mais par-dessus tout, — j'étonnerai sans doute beaucoup l'assemblée — la fureur des réformes économiques. Quant cette fureur qui vous agite tous, emporte, comme elle le fait maintenant, les esprits, elle est le présage assuré de grandes catastrophes et de grandes ruines.

Chargé par la commission de résumer ces longs débats, si importants et si tristes, je serai relativement bref, et je le serai pour diverses raisons: parce que la question est venue épuisée en mes mains; parce que nous ne sommes pas ici, moi pour parler, le congrès pour m'entendre; parce que les épisodes dramatiques, douloureusement dramatiques, les allusions personnelles, les attaques contre les ministres, les réponses à ces attaques, les mouvements oratoires, enfin, étant écartés, il reste à peine à résumer trois ou quatre arguments. Plus d'une fois, dans cette discussion, messieurs, ont été prononcées des paroles dures et acerbes; je ne serai ni acerbe ni dur. Que plutôt ma langue s'attache à mon palais, et que ma voix s'étouffe dans ma gorge. M. San Miguel nous a dit qu'il n'aimait point à mettre les hommes en contradiction avec eux-mêmes ou avec leur parti. Je n'adopterai pas non plus cette tactique; je ne parlerai pas de ces choses, actuelles, pour ma part, je ne donne aucune importance. Comment j'étonnerais-je qu'il y ait, en des cas spéciaux, divergence entre les hommes d'un même parti? Je cherche depuis que je suis au monde, un homme qui soit d'accord avec lui-même, et je ne l'ai pas rencontré.

Messieurs, la nature humaine est une nature inhérente, contradictoire; l'homme est condamné à porter au tombeau la chaîne de toutes ses contradictions. Je ne parlerai pas non plus des changements et des modifications des partis. Comment s'étonner que les partis changent, se modifient? Eh quoi! la vie, la vie humaine comme celle de l'univers, n'est-elle pas une perpétuelle transformation? Qu'est-ce que la jeunesse, sinon une transformation de l'enfance? Qu'est-ce que la vieillesse, sinon une transformation de la jeunesse? Et qu'est-ce que la mort elle-même pour un chrétien, sinon la transformation de la vie!

J'aborde les principaux arguments avec le plus de brièveté qu'il me sera possible. La première question que je vais traiter est celle de la constitutionnalité des autorisations. Elle a occupé ceux qui ont parlé pour et ceux qui ont parlé contre les autorisations. Il y a deux théories, deux seulement. Suivant l'une, la discussion est un droit; en tant que droit, on peut y renoncer toutes les fois qu'on le juge convenable et opportun, et c'est la théorie monarchique. L'autre, qui est la théorie démocratique, dit: Toute discussion est une obligation, un devoir; en tant qu'obligation et devoir, on ne peut y renoncer.

Mais les arguments employés ici contre la constitutionnalité des autorisations ne sont ni monarchiques ni démocratiques; ils ne sont d'aucune espèce. MM. les députés, et de ces bancs-ci et de ceux-là, qui ont attaqué le principe de l'autorisation, ont conclu en disant: La discussion est une obligation pour les députés, et ils ont ajouté: mais les autorisations sont licites en certaines circonstances, ce qui est une contradiction. Et pour qu'on le voie bien, réduisons ces théories à trois syllogismes. Syllogisme monarchique: on peut renoncer à un droit, le droit est tel de sa nature qu'on peut s'en départir. C'est ainsi que la discussion est un droit de congrès; dès lors le congrès peut y renoncer toutes les fois qu'il le veut. Syllogisme démocratique: la discussion dans le congrès est une obligation; or, on ne peut se départir d'une obligation; dès lors le congrès ne peut jamais y renoncer. J'entends la monarchie et la démocratie; je n'entends pas ce qui n'est ni l'une ni l'autre. Voyons maintenant le syllogisme des deux oppositions. Le premier est un syllogisme incohérent. Le voici: la discussion est une obligation; or, on ne peut renoncer à une obligation; donc on peut y renoncer quelquefois. Voilà le syllogisme des oppositions. Et qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que les oppositions, avec les prémisses, vient la monarchie, et vient la démocratie avec la conséquence. Elles sont une négation perpétuelle; et comme toutes les négations, elles sont condamnées à la stérilité.

Mais, a-t-on dit, quand les autorisations seraient licites pour d'autres choses, elles ne peuvent ni ne doivent l'être dans la question des impôts. Et pourquoi, messieurs? Je conçois cet argument de la part d'une école: je le conçois de la part de l'école qui croit que les assemblées ne sont faites que pour discuter les budgets, et que les budgets ne sont faits que pour être discutés dans les assemblées. Mais ceux qui adoptent la monarchie constitutionnelle telle qu'elle est chez nous et dans le reste de l'Europe, doivent reconnaître que les députés qui viennent ici discuter et voter, ont le même droit pour toutes les lois qu'on leur présente, lois de budget, lois politiques, lois économiques et même, jusqu'à un certain point, lois religieuses. Par conséquent, le droit était même l'obligation, les mêmes principes doivent s'appliquer à la discussion de toutes ces lois. Un député qui siège sur ces bancs a fait une question à laquelle on n'a pas répondu comme j'aurais voulu qu'on le fit. Il a dit: Si ces autorisations ne finissent pas, on ne discutera jamais les budgets. Y a-t-il ici quelquel député qui veuille avancer qu'on ne doit pas les discuter? J'accepte la question, et je vais y répondre; mais un mot auparavant. Le député à qui je fais allusion nous dit, la statistique à la main, qu'il a discuté des budgets aurait ordinairement cinq ou six mois.

Eh bien, cela suppose, je demande: Les Cortés ont-elles, oui ou non, le droit de discuter d'autres

lois que celles des impôts? Si on répond qu'elles n'ont pas le droit de discuter d'autres lois, je dirai: Vous sortez des institutions, vous tombez dans le système semi-absolutiste et semi-démocratique, né de nos jours, lequel consiste à mettre sur un seul point, à accorder à un seul homme, avec le titre de président du conseil des ministres, tous les pouvoirs de la société, jusqu'au pouvoir absolu; à localiser dans cet homme la tyrannie, et en même temps localiser la démocratie dans une assemblée qui n'a aucun pouvoir, si ce n'est celui de tuer le tyran d'un coup de poignard en lui refusant les subsides. Voilà la théorie semi-absolutiste et semi-démocratique, née, il y a peu de temps dans la République française. Maintenant, messieurs, si on me dit que les Cortés ont le droit de discuter toutes les lois comme elles ont le droit de discuter la loi du budget, je ferai alors une autre question: Messieurs les députés croient-ils que les Cortés doivent être permanentes, ou qu'il doit y avoir des intermittences dans leurs sessions? Si les Cortés doivent être permanentes, je réponds: Vous sortez de l'esprit de nos institutions, parce que les Cortés constitutionnelles ne sont jamais permanentes; ce sont les assemblées républicaines qui sont permanentes. Dites-vous qu'elles ne doivent pas être permanentes, qu'il doit y avoir des intermittences? Eh bien, vous voulez l'impossible, car il est impossible de discuter la loi du budget pendant six mois et discuter ensuite les autres lois qui intéressent l'État. Par conséquent vous vous placez entre deux écueils. Je réponds donc ainsi, après avoir fait ma question, à la question qui m'est adressée: Oui, les budgets doivent être discutés; mais ils ne peuvent être discutés dans la forme que vous voulez.

Mais j'aborde, messieurs, la grande question, car dans toutes les affaires, qui se traitent dans les Congrès et partout ailleurs, il y a beaucoup de questions; mais une seule est la vraie, et j'y arrive. La vraie question est la question économique, considérée politiquement. En me plaçant à ce point de vue, je reconnais trois erreurs très graves, dans lesquelles sont tombés et l'opinion progressiste, et l'opposition conservatrice, et le ministère jusqu'à un certain point, et jusqu'à un certain point aussi l'opinion publique. Moi, messieurs, qui attaque l'erreur ou la rencontre, je la combattrai où je l'ai rencontrée. Voici les trois erreurs que je signale. Première erreur: Les questions économiques sont par elles-mêmes les plus importantes; seconde erreur: Le temps est arrivé où l'Espagne doit donner à ces questions l'importance qu'elles ont elles-mêmes; troisième erreur: Les réformes sont choses non-seulement possibles, mais encore faciles. Tout le monde est tombé dans ces trois erreurs; et je me suis levé ici uniquement pour combattre tout le monde sur ce terrain, pour combattre ces erreurs.

A l'appui de la première de ces trois propositions intervient ici le témoignage des hommes d'État. Si on parle des hommes d'État d'aujourd'hui, je ne le nie pas; mais si on parle de ces hommes de colossale stature, fondateurs d'empire, civilisateurs de monarchie, civilisateurs des peuples, qui ont reçu mission providentielle avec divers titres, à diverses époques et pour diverses fins; si l'on agit de ces grands hommes qui sont comme le patrimoine et la gloire des générations humaines; si l'on agit, pour le dire en un mot, de cette dynastie magnifique qui par le mot de Moïse pour arriver à Napoléon en passant par Charlemagne; si l'on agit de ces hommes immortels, je le nie absolument, je le nie. Nul homme, entre ceux qui sont arrivés à l'immortalité, n'a basé sa gloire sur la vérité économique; tous ont fondé les nations sur la base de la vérité politique, sur la base de la vérité sociale, sur la base de la vérité religieuse. Cela ne veut pas dire — car je prévois les observations et je vais au devant d'elles — cela ne veut pas dire que je croie que les gouvernements doivent négliger les questions économiques, que les peuples doivent être mal administrés. Je ne suis pas assez dépourvu de raison et de cœur pour me laisser aller à une semblable extravagance. Je ne dis pas cela, mais je dis que chaque question doit être mise à son rang, et que le rang de ces questions est le troisième ou le quatrième, et non le premier: Voilà ce que je dis.

Traiter ces questions, c'est, a-t-on prétendu, le moyen de vaincre le socialisme. Ah! messieurs, le moyen de vaincre le socialisme! Qu'est donc que le socialisme, si ce n'est un secte économique? Le socialisme est le fils de l'économie politique comme le vipèreau est fils de la vipère, qui devore celle qui vient de lui donner la vie. Entrez dans ces questions économiques, mettez-les au premier rang, et je vous annonce qu'avant deux années vous aurez toutes les questions socialistes dans le parlement et dans les rues. On veut combattre le socialisme? Le socialisme ne se combat pas, et cette opinion, dont les esprits forts auraient ri il y a quelques temps, n'excite plus de rire ni en Europe ni dans le monde. Si on veut combattre le socialisme, il faut recourir à cette religion qui enseigne la vérité aux riches, aux pauvres la patience, qui enseigne aux pauvres à être résignés et aux riches à être miséricordieux.

Je passe à la seconde erreur: elle consiste à affirmer que le jour est venu pour nous de traiter les questions économiques avec l'importance qu'elles méritent. Messieurs, cette idée date du printemps dernier. La révolution sociale ayant été vaincue dans les rues de Madrid, la question ayant été résolue dans les champs de Catalogne, l'opinion publique, aveugle alors comme elle l'est presque toujours, aveugle ici comme elle l'est partout, crut que nous étions si assurés de la vie que nous pouvions nous occuper exclusivement des finances. On s'est grandement trompé. L'erreur pourtant était alors excusable; aujourd'hui elle n'est excusable ni dans l'opinion publique, ni dans le gouvernement, ni dans l'opinion conservatrice. Qui oserait dire en ce moment que nous sommes en sûreté? Qui ne voit à l'horizon obscur le nuage de la tempête!

Eh bien! si nous sommes si chancelants aujourd'hui, comment pouvions-nous être si solides hier? Et si nous étions si solides hier, comment se fait-il que nous soyons si chancelants aujourd'hui? Je vous dirai la vérité, messieurs. La vérité est que nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, ce que nous sommes depuis la révolution de Février. Depuis cette révolution de formidable mémoire, il n'y a plus rien de solide, plus rien de sûr en Europe. L'Espagne est la plus solide, et cependant, messieurs, vous voyez ce qu'est l'Espagne; cette assemblée est la meilleure, et vous voyez ce qu'est cette assemblée (1). L'Espagne est en Europe ce qu'est

une oasis au milieu des sables du Sahara. J'ai conversé avec les sages, et j'ai vu combien peu valait la valeur dans ces périls; j'ai conversé avec des hommes prudents, et je suis combien vaince de la prudence dans ces formidables obscurités. Voyez l'état de l'Europe. Il semble que tous les hommes d'État ont perdu le don de conseil, la raison humaine subit des éclipses, les institutions subissent des bouleversements, et les nations de grandes et soudaines décadences. Jetez, messieurs, jetez avec moi les yeux sur l'Europe, de la Pologne au Portugal, et dites-moi, la main sur la conscience, dites-moi de bonne foi si vous rencontrez une seule société qui puisse dire: Je suis solide sur mes fondements; qui puissent dire: Je suis solide sur moi-même!

Et qu'on n'allègue pas que la révolution a été vaincue en Espagne, vaincue en Italie, vaincue en France, vaincue en Hongrie; non, Messieurs, ce n'est pas la vérité. La vérité est que toutes les forces sociales, concentrées et portées à leur plus haut degré de puissance, ont suffi à peine, et n'ont rien fait de plus que suffire à peine à contenir le monstre.

Ce n'est pas ici, c'est en France qu'on connaît les progrès du socialisme. Eh bien, sachez que le socialisme a trois grands théâtres. En France sont les disciples, rien que des disciples; en Italie sont les séides, rien que des séides; en Allemagne sont les partisans et les maîtres. La vérité est, messieurs, que malgré ces victoires, qui n'ont de victoire que le nom, le sphinx effrayant est devant vos yeux et qu'il n'est resté jusqu'ici aucun Oedipe qui sût déchiffrer l'énigme. La vérité est que le redoutable problème est debout, et que l'Europe ne sait ni ne peut le résoudre. Voilà la vérité. Pour l'homme qui a une raison saine, du bon sens et un esprit pénétrant, tout annonce une crise prochaine et funeste, un cataclysme comme jamais les hommes n'ont vu. Pensez, messieurs, à ces symptômes qui ne se présentent jamais, et surtout qui ne se présentent jamais réunis sans annoncer d'épouvantables catastrophes.

Aujourd'hui, en Europe, toutes les voies, même les plus heureuses, conduisent à la perdition. Les concessions perdent les uns, la résistance perd les autres. Ou la faiblesse doit causer la mort, vous voyez des princes faibles; ou l'ambition doit amener la ruine, vous voyez des princes ambitieux; ou le talent même doit mener à l'abîme, Dieu place des princes doués de talents.

Et ce qui arrive avec les princes arrive avec les idées. Toutes les idées, les plus misérables comme les plus grandes, produisent les mêmes effets. Jetez les yeux sur Paris et Venise, et voyez le résultat de l'idée démocratique et de l'idée magnifique de l'indépendance italienne. Et ce qui arrive avec les princes et avec les idées arrive avec les hommes. Messieurs, ce n'est nullement suffisant pour sauver la société, ce sentiment n'existe pas, ou bien s'il existe, Dieu dissout pour lui un peu de poison dans les airs. Au contraire, quand un homme seul peut perdre la société, cet homme se présente, et cet homme est porté par les bras des nations, cet homme trouve tous les chemins apaisés. Si vous voulez voir le contraste, regardez la tombe du maréchal Bugeaud et le trône de Mazzini. Et ce qui arrive avec les princes, avec les idées, avec les hommes, arrive aussi avec les partis.

Messieurs, je sollicite votre attention, car ceci est pour nous d'une application plus immédiate. Ou le salut de la société dépend de la dissolution de tous les partis anciens et de la formation d'un nouveau parti composé de tous les autres, les partis s'efforcent de ne pas se dissoudre et ne se dissolvent pas. C'est ce qui arrive en France. Le salut de la France serait la dissolution des partis bonapartistes, légitimistes, orléanistes, et la formation d'un seul parti monarchique. Eh bien! là, dans cette France, où le salut de la société dépend de la dissolution des partis, les bonapartistes pensent à Bonaparte, les orléanistes au comte de Paris, les légitimistes à Henri V. Et, tout au contraire, là où le salut de la société exigerait que les partis gardassent leur ancien drapeau, ne se déchirassent pas eux-mêmes, afin que tous leurs membres puissent combattre, réunis, de grands et nobles combats; là où cela serait nécessaire, comme en Espagne, là les partis se dissolvent.

Messieurs, les réformes économiques ne sont pas un remède essentiel à ce mal; non, la chute d'un gouvernement et son remplacement par un autre gouvernement ne sont pas un remède. L'erreur fondamentale en cette matière est de croire que les maux que souffre l'Europe viennent des gouvernements. Je ne nierai pas l'influence du gouvernement sur les gouvernés; comment le nierais-je! Qui l'a jamais nié! Mais le mal est beaucoup plus profond, beaucoup plus grave. Le mal n'est pas dans les gouvernements, le mal est dans les gouvernés, le mal vient de ce que les gouvernés sont devenus ingouvernables.

La vraie cause de ce mal grave et profond, c'est que l'idée de l'autorité humaine a disparu. Voilà le travail de l'Europe, la société, le monde; et voilà pourquoi, messieurs, les peuples sont ingouvernables. Cela sert à expliquer un phénomène que je n'ai entendu expliquer à personne et qui cependant a une explication satisfaisante.

Tous ceux qui ont voyagé en France s'accordent à dire qu'aucun Français n'est républicain. Je puis témoigner aussi de cette vérité, car j'ai visité la France. Mais, demandez-vous, s'il n'y a pas de républicains en France, comment la république subsiste-t-elle? Personne n'en donne la raison; je la donnerai. La république subsiste en France, et je dis plus, la république subsistera en France, parce qu'elle est la forme nécessaire de gouvernement chez les peuples qui sont ingouvernables.

Chez les peuples qui sont ingouvernables, le gouvernement prend nécessairement les formes républicaines. C'est pourquoi la république subsiste et subsistera en France. Il importe peu qu'elle soit, comme elle l'est, combattue par la volonté des hommes, étant soutenue, comme elle l'est, par la force même des choses. Voilà l'explication de la durée de la république française.

En m'entendant parler à la fois de l'autorité divine et de l'autorité humaine, on me dira peut-être: Qu'est-ce que les questions religieuses ont à voir avec les questions politiques?

Je ne sais, messieurs, s'il se trouve ici un député qui croie qu'il n'existe aucun rapport entre les choses politiques et les choses religieuses; s'il en est un, je vais montrer leur relation nécessaire d'une manière telle qu'il la verra de ses propres yeux, et qu'il la touchera de ses propres mains.

La civilisation a deux phases: une que j'appelle

l'ère affirmative, parce qu'en elle la civilisation repose sur des affirmations; je l'appellerai aussi progressive, parce que ces affirmations, sur quoi la société repose, sont des vérités; enfin je l'appellerai catholique, parce que le catholicisme embrasse dans leur plénitude toutes ces vérités et toutes ces affirmations. L'autre phase de la civilisation, je l'appellerai négative, parce qu'elle repose exclusivement sur les négations; je l'appellerai décadence, parce que ces négations sont des erreurs; et je l'appellerai révolutionnaire, parce que ces erreurs se changent à la fin en révolution qui bouleversent les États.

Quelles sont, messieurs, les trois affirmations de cette civilisation que j'appelle affirmative, progressive et catholique? Les voici. Première affirmation: Un Dieu personnel existe, et ce Dieu est présent partout. Seconde affirmation: Ce Dieu personnel, qui est présent partout, régit au ciel et sur la terre. Troisième affirmation: Ce Dieu qui régit au ciel et sur la terre, gouverne absolument les choses divines et humaines. Eh bien, messieurs, partout vous trouverez dans l'ordre religieux ces trois affirmations, vous trouverez aussi dans l'ordre politique trois autres affirmations.

Il y a un roi qui est présent partout par le moyen de ses agents; ce roi, qui est présent partout, régit sur ses sujets, et ce roi qui régit sur ses sujets gouverne ses sujets. De sorte que l'affirmation politique n'est que la conséquence de l'affirmation religieuse. Les institutions politiques dans lesquelles ces trois affirmations sont symbolisées, sont au nombre de deux: les monarchies absolues et les monarchies constitutionnelles, comme les entendent les modérés de tous les pays. Et je dis les modérés de tous les pays, parce qu'aucun parti modéré n'a jamais nié au roi ni l'existence, ni le règne, ni le gouvernement. Par conséquent, la monarchie constitutionnelle peut, avec les mêmes titres que la monarchie absolue, symboliser ces trois affirmations politiques, qui sont l'écho, pour ainsi dire, des trois affirmations religieuses.

La période de civilisation, que j'ai appelée affirmative, progressive, catholique, se renferme dans ces trois affirmations. Entrons maintenant dans la période que j'ai appelée négative, révolutionnaire. Dans cette période, trois négations correspondent aux trois affirmations précédentes. Première négation, ou bien, comme je l'appellerai, négation du premier degré dans l'ordre religieux: Dieu existe, Dieu régit, mais il est trop élevé pour gouverner les choses humaines. Voilà la première négation, la négation du premier degré dans cette période négative de la civilisation. Et dans l'ordre politique, quelle est la négation qui correspond à cette négation de la Providence? Dans l'ordre politique, le parti progressiste, qui répond au déiste niant la Providence, se présente et dit: Le roi existe, le roi régit, mais le roi ne gouverne pas. Ainsi la monarchie constitutionnelle et le progressisme appartiennent à la civilisation négative du premier degré.

Seconde négation: Le déiste nie la Providence; les partisans de la monarchie constitutionnelle, comme l'entendent les progressistes, nient le gouvernement; alors, dans l'ordre religieux, le panthéiste s'avance et dit: Dieu existe, mais Dieu n'a pas d'existence personnelle, Dieu n'est pas une personne, et n'étant pas une personne, il ne régit ni ne gouverne; Dieu est tout ce que nous voyons, tout ce qui vit, tout ce qui meurt; Dieu, c'est l'humanité. Voilà ce que dit le panthéiste, de sorte que le panthéiste, bien qu'il ne nie pas l'existence absolue, nie l'existence personnelle, nie le règne de Dieu et la Providence.

Le républicain vient alors et dit: "Le pouvoir existe, mais le pouvoir n'est pas une personne; et n'étant pas une personne, il ne régit ni ne gouverne; le pouvoir est tout ce qui vit, tout ce qui existe, tout ce qui se meurt; dès lors, c'est la multitude, dès lors il n'y a plus de moyen de gouvernement que le suffrage universel, ni de gouvernement que la République.

Ainsi, le panthéisme dans l'ordre religieux correspond au républicanisme dans l'ordre politique. Une autre négation se présente, qui est la dernière: après le déiste, après le panthéiste, l'athée s'avance et dit: Dieu ne régit ni ne gouverne; Dieu n'est ni une personne, ni la multitude; Dieu n'existe pas. Et Proudhon vient, messieurs, et il dit: Il n'y a pas de gouvernement. Ainsi, une négation appelle une abîme. Au-delà de cette négation qui est l'abîme, il n'y a rien, rien que ténèbres, et ténèbres palpables.

Maintenant, messieurs, savez-vous quel est l'état de l'Europe? L'Europe tout entière est dans la seconde négation et s'avance vers la troisième, qui est la dernière, ne l'oubliez pas. Si on veut que je précise encore plus cette question des dangers que courent les sociétés, je le ferai, avec une certaine prudence toutefois. Chacun sait quelle est une position officielle (1); je ne puis parler de l'Europe sans parler de l'Allemagne; de l'Allemagne sans parler de la Prusse qui la représente; de la Prusse sans parler de son roi, que ses qualités éminentes me permettent d'appeler, soit dit en passant, l'Auguste germanique. Dans cette question, l'Assemblée me pardonnera de garder, pour ce qui touche à l'Europe une certaine réserve, et pour ce qui touche à la Prusse une réserve presque absolue; je dirai néanmoins tout ce qui sera nécessaire pour manifester mes idées précises sur les dangers également précis qui menacent l'Europe.

On a parlé ici, messieurs, du danger que court l'Europe de la part de la Russie, et je crois que pour aujourd'hui et pour longtemps je puis tranquilliser l'Assemblée en lui donnant l'assurance qu'elle n'a pas le moindre danger à redouter de ce côté.

L'influence que la Russie exerce en Europe, messieurs, elle l'exerce au moyen de la Confédération germanique. Cette confédération a été faite contre Paris, qui était la cité révolutionnaire, la cité maudite, et en faveur de Saint-Petersbourg, qui était alors la cité sainte, la cité du gouvernement, la cité des traditions restauratrices. Qu'en résultait-il? Que la confédération ne fut pas un empire, comme elle eût pu l'être alors; et elle ne fut pas un empire parce que la Russie ne pouvait, en aucun cas, s'accommoder d'avoir en face d'elle un empire allemand et toutes les races allemandes réunies. La Confédération se composa donc de principautés microscopiques et de deux grandes monarchies. Qu'est-ce qui convenait dans l'hypothèse d'une guerre en France? Ce qui convenait à la Russie, c'était que ces monarchies fussent ab-

solues, et ces deux monarchies furent abolies. Voilà, messieurs, comment il est arrivé que l'influence de la Russie, depuis la formation de la Confédération jusqu'à la révolution de Février, s'est étendue de Saint-Petersbourg à Paris. Mais depuis la révolution de Février, les choses ont changé de face; la tempête révolutionnaire a jeté bas les trônes, brisé les couronnes, humilié les rois; la Confédération germanique n'existe plus; l'Allemagne aujourd'hui n'est plus qu'un chaos. C'est vous dire, messieurs, qu'à l'influence de la Russie, qui s'étendait de Saint-Petersbourg à Paris, a succédé l'influence démocratique de Paris, qui s'étend jusqu'en Pologne.

Voyez ici la différence: la Russie comptait sur deux alliés puissants, l'Autriche et la Prusse; aujourd'hui on sait qu'elle ne peut compter que sur l'Autriche; mais l'Autriche lutte et luttera longtemps contre l'esprit démocratique, qui est la plus qu'ailleurs, et enfin elle doit tenir toutes ses forces en réserve pour une lutte possible avec la Prusse. Il en résulte que, l'Autriche étant neutralisée, la Confédération germanique n'existant plus, la Russie ne peut plus compter aujourd'hui que sur ses propres forces. Et savez-vous de quelles forces la Russie a disposé dans les guerres offensives? jamais de plus de 300,000 hommes. Et l'Assemblée sait-elle contre qui ces 300,000 hommes ont eu à lutter? Contre toutes les races allemandes représentées par la Prusse; contre toutes les races latines représentées par la France; contre la race noble et très puissante race anglo-saxonne, représentée par l'Angleterre. Cette lutte serait insensée, absurde de la part de la Russie; en cas d'une guerre générale, le résultat certain, enlèverait à la Russie son rang de puissance européenne et la réduirait à n'être plus qu'une puissance asiatique. Vous voyez pourquoi la Russie fuit la guerre, et pourquoi l'Angleterre la veut; et sans la faiblesse chronique de la France, qui n'a pu suivre en cela l'Angleterre, sans la prudence autrichienne, sans la très sage prévoyance de la diplomatie russe, la guerre eût éclaté. C'est parce que la Russie n'a pas voulu, n'a pas pu vouloir la guerre, que la guerre n'a pas éclaté au sujet de la question des réfugiés en Turquie.

Ce n'est pas mon opinion cependant que l'Europe puisse longtemps n'avoir rien à redouter de la Russie; je crois tout le contraire, mais pour que la Russie accepte une guerre générale, pour que la Russie s'empare de l'Europe, il faut auparavant les trois événements que je vais dire, lesquels sont, remarquez-le, messieurs, non-seulement possibles, mais encore probables.

Il faut: d'abord que la révolution, après avoir dissout la société, dissolve les armées permanentes; en second lieu, que le socialisme, en dépouillant les propriétaires, éteigne le patriotisme, parce qu'un propriétaire dépouillé n'est pas, ne peut pas être patriote; en troisième lieu, que se réalise la confédération puissante de tous les peuples slaves sous l'influence et le protectorat de la Russie. Les nations slaves comptent, messieurs, 80 millions d'habitants. Eh bien! lorsque la révolution aura détruit en Europe les armées permanentes, lorsque les révolutions socialistes auront éteint le patriotisme en Europe, lorsque, à l'orient de l'Europe, se sera accomplie la grande fédération des peuples; lorsque, dans l'Occident, il n'y aura plus que deux armées, celle des spoliés et celle des spoliateurs, alors l'heure de la Russie sonnera; alors la Russie pourra se promener tranquillement l'arme au bras dans notre patrie; alors le monde assistera au plus grand châtiment qu'ait enregistré l'histoire, ce châtiment épouvantable sera le châtiment de l'Angleterre. Contre le colosse qui tiendra d'une main l'Europe et de l'autre les Indes, ses vaisseaux ne lui seront d'aucun secours, et cet immense empire corrompu, réduit en pièces, et le lugubre fracas de sa chute et sa longue plainte retentiront jusqu'aux pôles.

Ne croyez pas, messieurs, que les catastrophes finissent là; les messieurs ne sont pas aux peuples de l'Occident ce que les races allemandes étaient au peuple romain; non, les races slaves sont depuis longtemps en contact avec la civilisation; elles sont à demi-civilisées; l'administration russe est aussi corrompue que l'administration la plus civilisée de l'Europe, et l'aristocratie russe ne le cède pas en civilisation à la plus corrompue des aristocraties. Eh bien, messieurs, la Russie, placée au milieu de l'Europe congénie et prosternée à ses pieds, absorbera par toutes ses veines le poison qu'elle a bu et qui la tue. La Russie ne tardera pas à tomber en putréfaction; j'ignore, messieurs, le remède universel que Dieu tiendra prêt pour cette universelle pourriture.

Il n'y a contre cette pressante éventualité qu'un remède, un seul; le nom de l'événement est dans l'Angleterre. D'abord, messieurs, la race anglo-saxonne est la plus généreuse, la plus noble et plus courageuse du monde; ensuite, elle est la moins exposée au choc des révolutions; je crois une révolution plus facile à Saint-Petersbourg qu'à Londres. Qu'est-ce qu'il faut à l'Angleterre pour empêcher la conquête inévitable de toute l'Europe par la Russie? que lui faut-il?

Il lui faut éviter ce qui la perdrait, la dissolution des armées permanentes par le moyen de la révolution, la spoliation des propriétaires en Europe par le moyen du socialisme, c'est-à-dire, il lui faut une politique extérieure monarchique et conservatrice; et encore ce ne serait là qu'un palliatif. L'Angleterre, monarchique et conservatrice, peut empêcher la dissolution de la société européenne jusqu'à un certain point et pendant un certain temps; mais l'Angleterre n'est pas assez puissante, n'est assez forte pour détruire cette force qu'il est nécessaire de détruire, la force dissolvante des doctrines propagées dans le monde. Pour que le remède vint se réunir au palliatif, il faudrait que l'Angleterre déjà conservatrice et monarchique, fût catholique; et je le dis, messieurs, car le remède radical contre la révolution et le socialisme est le catholicisme, parce que le catholicisme est la seule doctrine qui en soit la contradiction absolue. Qu'est-ce que le catholicisme? La sagesse et l'humilité. Qu'est-ce que le socialisme? Orgueil et barbarie: le socialisme, comme Nabuchodonosor, est roi et bête tout ensemble.

La chambre aura été surprise, sans doute, de ce qu'en parlant des dangers qui menacent la société et le monde, je n'ai pas parlé de la nation française. Il y a une raison à mon silence: la France était naguère une grande nation; aujourd'hui ce n'est plus même une nation, c'est le club central de l'Europe.

(1) M. Donoso Cortés prononça ces paroles le lendemain du jour où deux députés se battirent en duel à la suite d'une violente discussion qu'il y avait eu dans le congrès.

(1) M. le marquis de Valdegamas est ambassadeur d'Espagne à la cour de Berlin.

Ainsi, messieurs, il est démontré : premièrement que les questions économiques ne peuvent être, en soi, le pivot principal de toutes les assemblées...

Vous me permettrez, messieurs, de dire maintenant, comme tout à l'heure, la vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité avec la franchise et la bonne foi qui me caractérisent...

A cette tribune, je puis parler en toute liberté des avantages, des inconvénients et même de la mort des gouvernements...

Eh ! bien, messieurs, je dis qu'en compensation des très-graves inconvénients que présentent les gouvernements absolus, ils ont un grand avantage...

Il y a un seul moyen de faire des réformes et de grandes réformes économiques : c'est le licenciement total ou le licenciement partiel des armées permanentes...

Ce phénomène est si grave, si étrange, qu'il exige quelque explication. Toute vraie civilisation vient du christianisme...

Pas un seul, messieurs ; je dis qu'il n'y a pas eu de peuples civilisés, car le peuple grec et le peuple romain n'ont pas été civilisés...

Je ne sais, messieurs, si votre attention a été frappée comme la mienne par la ressemblance, par la presque identité entre deux personnes qui paraissent les plus distinctes et les plus contraires...

Tous admettent, depuis le premier jusqu'au dernier, qu'un aqueduc est devenu nécessaire, urgent, et que d'en différer l'accomplissement, c'est se mettre soi-même et sa propriété en danger de périr...

Dans l'Assemblée publique qui s'est tenue dans la salle des séances du conseil de ville, on proposa une résolution par laquelle on déclarait que, dans le cas où il se formerait une compagnie pour fournir de l'eau à la ville, les citoyens s'engageaient à payer aux actionnaires une taxe spéciale n'excédant pas 12 sous dans le louis...

Depuis, la corporation s'est montrée disposée à se charger elle-même de l'œuvre colossale, et autant que nous pouvons nous souvenir, deux projets lui ont été soumis...

Quelques orateurs ont dit à l'Assemblée qu'en votant pour l'autorisation de continuer à lever l'impôt sans budget on votait contre le gouvernement représentatif...

Vous n'avez pas ces deux projets sous vos yeux, nous pourrions nous tromper et les apprécier mal ; dans ce cas nous nous en rapporterions de nous rectifier, car notre objet n'est pas de travestir la vérité, mais au contraire de montrer toutes les faces de cette importante question...

Nous n'avons jamais admiré le système qui donne aux corporations civiques le droit d'emprunter indéfiniment, et de dépenser les sommes empruntées pour toute espèce d'améliorations...

Nous désirons de toutes nos forces que l'aqueduc se fasse, et se fasse par la corporation s'il est possible ; nous voulons qu'il se fasse au moyen d'une taxe directe, s'il ne se peut faire autrement ; mais nous voulons aussi, et cela est juste, que l'on essaie un autre moyen, moins repoussé, moins onéreux que la taxe universelle...

L'Allemagne la plaça comme une divinité dans un temple, et cette même Allemagne la laissa mourir comme une prostituée dans une taverne.

Voilà, messieurs, l'histoire des assemblées de l'Allemagne. Et savez-vous pourquoi elles moururent ainsi ? Je vais vous le dire...

Elles aspirèrent à la dignité de reine : Dieu les rendit stériles et leur resta jusqu'à la dignité de mères. Députés de la nation, veillez à la vie des Assemblées espagnoles ! Et vous, messieurs de l'opposition conservatrice, veillez à votre avenir, veillez à l'avenir de votre parti...

Elles aspirèrent à la dignité de reine : Dieu les rendit stériles et leur resta jusqu'à la dignité de mères. Députés de la nation, veillez à la vie des Assemblées espagnoles ! Et vous, messieurs de l'opposition conservatrice, veillez à votre avenir, veillez à l'avenir de votre parti...

Elles aspirèrent à la dignité de reine : Dieu les rendit stériles et leur resta jusqu'à la dignité de mères. Députés de la nation, veillez à la vie des Assemblées espagnoles ! Et vous, messieurs de l'opposition conservatrice, veillez à votre avenir, veillez à l'avenir de votre parti...

Elles aspirèrent à la dignité de reine : Dieu les rendit stériles et leur resta jusqu'à la dignité de mères. Députés de la nation, veillez à la vie des Assemblées espagnoles ! Et vous, messieurs de l'opposition conservatrice, veillez à votre avenir, veillez à l'avenir de votre parti...

Sommaire des annonces nouvelles.

Vente de chapeaux de satin et casquettes. — P. Gingras, jr.

CANADA. QUÉBEC, 30 MARS 1850.

A nos abonnés.

Nous expédions depuis quelques jours et aujourd'hui encore des mémoires de compte à nombre de nos abonnés en dehors de Québec ; nous espérons que chacun s'empresmera d'y répondre par un prompt remboursement.

La convocation des chambres est définitivement fixée au 13 mai prochain.

L'Aqueduc.

Cette question occupe tous les esprits, et la population des faubourgs s'est surtout émue en voyant qu'on suggérait une nouvelle taxe comme le moyen d'arriver à l'exécution de l'œuvre locale la plus importante, la plus utile et, disons, la plus nécessaire de toutes celles qui ont jusqu'ici occupé l'attention des citoyens de Québec...

M. Baldwin, habile ingénieur américain, estime à plus de £150,000 ce que coûtera un aqueduc prenant l'eau dans la rivière Montmorency ou au lac Saint-Charles. Ceux qui, dernièrement, ont répondu de l'activité à cette question, qui tout au moins demandait d'un profond soupir, affirmant, eux, que £100,000 suffiraient pour compléter cette grande entreprise...

Les économistes-édiles se travaillent le cerveau pour en faire sortir une solution satisfaisante pour l'œuvre elle-même en même temps que pour le public ; et il faut avouer que la chose est difficile, très-difficile. Il ne faut pas moins de £100,000, au dire des calculateurs les plus sobres ; ou pour avoir ces £100,000, il faut convaincre les prêteurs que c'est là un placement sûr et bon...

Les économistes-édiles se travaillent le cerveau pour en faire sortir une solution satisfaisante pour l'œuvre elle-même en même temps que pour le public ; et il faut avouer que la chose est difficile, très-difficile. Il ne faut pas moins de £100,000, au dire des calculateurs les plus sobres ; ou pour avoir ces £100,000, il faut convaincre les prêteurs que c'est là un placement sûr et bon...

Depuis, la corporation s'est montrée disposée à se charger elle-même de l'œuvre colossale, et autant que nous pouvons nous souvenir, deux projets lui ont été soumis. L'un par M. Lloyd et l'autre par M. le shérif Sewell. Le projet de M. Lloyd, serait de lever 12 sous par louis sur le revenu vrai ou estimé de la propriété...

Nous n'avons jamais admiré le système qui donne aux corporations civiques le droit d'emprunter indéfiniment, et de dépenser les sommes empruntées pour toute espèce d'améliorations, mais nous ne sommes pas opposés à ce système...

Nous n'avons jamais admiré le système qui donne aux corporations civiques le droit d'emprunter indéfiniment, et de dépenser les sommes empruntées pour toute espèce d'améliorations, mais nous ne sommes pas opposés à ce système...

Nous n'avons jamais admiré le système qui donne aux corporations civiques le droit d'emprunter indéfiniment, et de dépenser les sommes empruntées pour toute espèce d'améliorations, mais nous ne sommes pas opposés à ce système...

Nous n'avons jamais admiré le système qui donne aux corporations civiques le droit d'emprunter indéfiniment, et de dépenser les sommes empruntées pour toute espèce d'améliorations, mais nous ne sommes pas opposés à ce système...

Nous n'avons jamais admiré le système qui donne aux corporations civiques le droit d'emprunter indéfiniment, et de dépenser les sommes empruntées pour toute espèce d'améliorations, mais nous ne sommes pas opposés à ce système...

toutes les localités diversement situées, et plus ou moins bien partagées, en ce qui regarde l'eau.

Voici donc notre plan. Que la corporation obtienne de la législature le pouvoir d'emprunter £100,000 ou plus, lesquels seront employés à la construction d'un aqueduc. Elle fournira de l'eau à tous les citoyens qui voudront en acheter et l'aqueduc et son revenu seront affectés au paiement de ce capital et de l'intérêt de l'emprunt. Si le revenu n'est pas suffisant, qu'alors et en vertu de la loi, la corporation ait le droit d'imposer une taxe universelle proportionnelle au déficit du revenu...

Voici comment l'Univers, journal parisien, apprécie l'admirable discours de M. Donoso Cortés :

Le nom de M. Donoso Cortés, marquis de Valdegamas, est célèbre en Europe. Un discours et quelques lettres publiées dans les journaux ont suffi pour le placer au-dessus de tous les publicistes modernes, près de Joseph de Maistre. C'est ce que M. de Maistre, M. Donoso Cortés étudie l'état du monde à la lueur de ce flambeau de la foi, sans lequel la raison humaine s'égare et le génie lui-même n'embrasse que des horizons bornés...

L'Assemblée ou siège l'illustre orateur avait chargé de résumer une longue et violente réclamation, ouverte au sujet de l'autorisation réclamée par le gouvernement, et déjà souvent renouée, de continuer à lever les impôts en attendant le vote du budget, qui n'est point dressé. Après avoir vidé en peu de mots ce débat parasite, l'orateur a cherché dans la question ce que personne encore n'y avait vu. L'Espagne constitutionnelle, trop imitative de ce qui se fait ailleurs, se précipite beaucoup des réformes économiques. M. Donoso Cortés s'est attaché à montrer, d'une part, que ces réformes n'ont pas l'importance qu'on leur attribue, et, d'une autre part, qu'il n'est ni prudent de les aborder si facile de les accomplir. On imaginerait difficilement, avant de l'avoir entendu, ce que le génie de l'orateur catholique a su tirer d'un pareil sujet. Il s'élève comme d'un bond à cette hauteur d'où la pensée, embrassant l'ensemble des choses humaines, découvre le lien merveilleux qui les unit et soude du même regard les mystères du passé et ceux de l'avenir. Rien de plus grand, de plus vrai, de plus frappant n'a été dit sur la situation actuelle du monde, et ne rend mieux raison de ce vaste chaos. Bien rarement, de nos jours, il a été donné à la parole de l'homme d'exprimer avec tant de force tant de vérités à la fois, et nous ne savons pas si jamais aucune tribune a été honorée par de pareils accents.

L'éloquence de M. Donoso Cortés est plus grande que son auditoire, quoique son auditoire soit toute une nation ; elle s'adresse au monde. Reproduisant dans un journal français ce discours prononcé à la tribune espagnole, nous n'y voyons rien à retrancher. Partout où des hommes intelligents s'adressent par la voie de la presse à des lecteurs intelligents, ils pourront faire comme nous. L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique comprendront aussi bien que l'Espagne et la France que c'est un illustre citoyen de la famille chrétienne qui entretient la famille chrétienne tout entière de ses plus grands et de ses plus durables intérêts. Tout entière elle a besoin des vérités qu'il lui annonce. Puissent-elles être entendues ! Puissent-elles être acceptées ! Elles sont les vérités que le destin veut que nous sachions, et que nous sachions que nous n'avons qu'une seule chance de les connaître, c'est de les accepter et de les faire passer dans nos esprits et dans nos cœurs.

Les prévisions de M. Donoso Cortés sont tristes et effrayantes. Qui croira qu'elles ne sont pas sur le point de s'accomplir, si la clémence divine n'éclaire bientôt par quelque trait inouï de miséricorde ? Le monde est perdu, c'est le cri de tous ceux qui le connaissent ; il ne peut être sauvé que par un miracle qu'il n'attend pas, qu'il n'improvise pas, et que, dans sa folie, il va jusqu'à ne pas croire nécessaire. Bah ! dit-il, les affaires reprennent, la rente monte, les armées sont sûres, l'argent ruisselle, et les dernières catastrophes, en ralentissant la production, n'ont fait que désencombrer les magasins. On danse, on délire, on conspire ; les panacées abondent, on est même embarrassé de les choisir. On ne songe pas à ces milliers de bandits, répandus partout, que leurs chefs n'ont qu'à lever la main pour mettre immédiatement en feu toute l'Europe ; on ne songe pas que les campagnes sont atteintes, que partout la vie morale est épuisée ou s'épuise ; on ne songe pas que cette armée, cette dernière ancre qui tient encore, va tout à l'heure, par le seul effet de sa constitution, se rouiller et se dissoudre comme le reste ; que, dans six années, ses cadres se rempliront d'hommes formés dans les clubs et dans les écoles socialistes du village ; que on ne songe à rien, on s'amuse, et la société croule au bruit des violons. Ainsi périt la vieille aristocratie en 1789, oubliée jusqu'au dernier moment de ses péris, ainsi périt l'aristocratie de l'ére révolutionnaire, la bourgeoisie, plus obéissante, plus égoïste, plus impie, plus gâtée, et par là même plus aveugle que l'autre ne le fut jamais. Mais, la bourgeoisie vaincue et détruite, que restera-t-il ? A qui sera livré le monde ? La voix du citoyen Chenu s'élève d'en bas pour nous l'apprendre : ce serait trop l'espérer Proudhon et sa squelette d'écouvain ; ces gens de lettres ont encore trop de culture ; le monde aura des maîtres qui ne sauront pas lire, et la grande parole de Donoso Cortés tonne comme du haut des airs et annonce quels vainqueurs suivront ceux-là. Plusieurs années avant la révolution de février, le maréchal Bugaud disait : Le futur dictateur de la France fume en ce moment sa pipe dans un bivouac de l'Algérie. Ce dictateur est venu. Un jour l'a usé. Où est maintenant le futur dictateur de la France ? Dans quelle lutte sauvage lutte-t-il contre la vermine qui l'empêche de dormir, tandis que nous rions des héros de M. Chenu ?

On lit dans le Globe :

Nous avons obtenu la permission de jeter un coup d'œil sur les retours des Travaux Publics de la province durant l'année dernière, et nous sommes heureux de dire que les recettes des canaux font voir une augmentation respectable sur toutes les années précédentes. Le canal Welland, bien qu'il ait été fermé pendant quelque temps, montre un accroissement de £5,000 sur l'année précédente. Nous avons préparé le tableau suivant montrant le montant des recettes de chaque source pendant les trois dernières années :

Tableau des Travaux Publics montrant le montant des recettes de chaque source pendant les trois dernières années (1847, 1848, 1849) pour les sources de Welland, St. Lawrence, et autres.

On lit dans le Globe :

Nous avons obtenu la permission de jeter un coup d'œil sur les retours des Travaux Publics de la province durant l'année dernière, et nous sommes heureux de dire que les recettes des canaux font voir une augmentation respectable sur toutes les années précédentes.

On lit dans le Globe :

Nous avons obtenu la permission de jeter un coup d'œil sur les retours des Travaux Publics de la province durant l'année dernière, et nous sommes heureux de dire que les recettes des canaux font voir une augmentation respectable sur toutes les années précédentes.

On lit dans le Globe :

Nous avons obtenu la permission de jeter un coup d'œil sur les retours des Travaux Publics de la province durant l'année dernière, et nous sommes heureux de dire que les recettes des canaux font voir une augmentation respectable sur toutes les années précédentes.

On lit dans le Globe :

Nous avons obtenu la permission de jeter un coup d'œil sur les retours des Travaux Publics de la province durant l'année dernière, et nous sommes heureux de dire que les recettes des canaux font voir une augmentation respectable sur toutes les années précédentes.

Le gros montant des recettes des travaux publics pour l'année a été de £91,068, 2, 3. Le revenu net, de £49,710, 18, 6. Les réparations des chemins publics ont été dernièrement plus dispendieuses qu'à l'ordinaire. Port Stanley a fourni plus de revenu que tout autre havre public dans la province.

Le premier numéro de l'Ordre Social, dont le titre annonce suffisamment l'objet, a paru jeudi et doit continuer à paraître hebdomadairement au même jour.

Nous ne pouvons que souhaiter succès et avenir à cette feuille qui entre dans la lice pour défendre l'ordre politique et social contre les sauvages attaques du socialisme.

On parle d'alimenter les villes de Londres, de Manchester et de Liverpool, avec l'eau du lac Pala. Cette entreprise gigantesque coûterait dix millions de louis sterling.

On lit dans Toronto Mirror :

Nous croyons que nos lecteurs nous excuseront, si nous nous abstenons de toute discussion politique sur l'élection de Halton. Nous ne pouvons aborder le sujet avec la modération requise dans la discussion des questions politiques. La main de la providence a décidé la lutte ; et grave, à la vérité, a été l'élection qui a visité le candidat malheureux ! Ceux qui ont le mieux connu M. Wettenhall apprécieraient nos sentiments ; et nous espérons que ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'une connaissance intime avec lui, auront pour lui et pour sa famille adoucie, la considération qui nous est dictée par un esprit de charité chrétienne et l'impulsion de notre meilleure nature.

Si l'élection de Halton est, à notre avis, dépourvue de tout intérêt politique. La défaite aux élections ne nous a causé aucune peine, sauf qu'elle a fait résonner à nos oreilles comme le glas d'une victime qui s'en va. La victoire du candidat de l'opposition n'a été que le dernier souffle d'une tempête qui a ébranlé et qui produit la flèche enflammée qui fait trembler en tombant sur le chêne de la forêt. Le vaincu était aussi indifférent au combat et à la défaite, que la mort dans la bierre l'est aux lamentations ou aux éloges d'un convoi funèbre. Son esprit sans chaînes avait oublié sa prison, et errait dans d'autres sphères ; les jours de l'enfance, — la généreuse ambition des années de collège, — les agréments et les premiers succès de la fleur de Page, — dans sa propre terre natale, — tout cela, — et non la disposition des forces qui devaient le faire triompher au poll, — étaient ce qui absorbait les pensées fugitives de celui qui, selon les spirites cancéans de la cruaute politique, était réputé souffrir d'une maladie physique, causée par l'émperance. O ! la charité de cette froide parole est le souffle empoisonné le plus détestable. Nous ne pouvons imaginer rien de plus véritablement féroce que l'exaltation, le transport de joie des bigots politiques sur la prostration intellectuelle de leur adversaire. A ceux-là, nous dirons, — recevez la victoire que le destin vous accorde, — mais pour l'amour de l'humanité en pleurs, ne faites pas parade de triomphe !

Nous avons donné notre chaleureux support à M. Wettenhall, parce que nous le croyons un homme de bien et un politique libéral. Nous avons approuvé sa nomination, parce que nous pensions que c'était une mesure judicieuse ; quant aux mérites de la question d'économie, et de retranchement, nous pensions qu'elle serait plus convenablement discutée dans un autre temps, quand il y aurait plus de chances de produire des faits, que dans une simple élection de comté. Nous devons maintenant tirer le rideau ; le dénouement a été pour nous trop pénible pour que nous puissions nous complaire à le raconter. Nos pensées et nos sympathies sont pour l'épouse affligée, et les enfants désolés, à Nelson, dans une demeure autrefois heureuse. O ! lecteur, réfléchis sur leur condition, et reconnais la vanité des luttes terrestres. — Traduction de la Minerve.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE GASPÉ DU 15 MARS 1850.

" Nous avons eu un hiver rigoureux, non pas tant par le froid excessif que par les vents impétueux accompagnés de neige qui ont été presque continuellement depuis plusieurs semaines. Les voies publiques sont encombrées par la neige, et la glace le long des rivages n'a pu s'arrêter, comme d'ordinaire, par suite des vents. Pour voyager, il faut suivre les routes d'été qui sont devenues impraticables dans un pays intersecté de forêts, ou la population est éparsée, dans les localités même où l'on cultive la terre, et qui l'est plus encore dans les lieux où l'on a commencé récemment à défricher et à cultiver. Les postes du 2 et du 9 du présent ne sont arrivés que les jours suivants ; encore le postillon n'a-t-il atteint Percé qu'à la raquette. A en juger par le temps qu'il fait cette semaine, il est à craindre qu'il en soit de même pour la poste qui sera due demain, 16 du présent. Au commencement de ce mois, M. Abraham Patterson, qui faisait le service de la poste, s'est malheureusement gelé un pied dans l'exécution de ses devoirs ; son frère, me dit-on, l'a remplacé depuis. "

L'Echo des Campagnes et le Journal des Trois-Rivières nous représentent la plupart des paroisses du district des Trois-Rivières au sud du fleuve, comme en pleine insurrection contre la loi des écoles et des municipalités. Ni les commissaires, ni les conseillers n'osent se rassembler dans la crainte d'être assaillis ou incendiés. Un parti de 4 à 500 hommes de Nicolet, Saint-Grégoire et Saint-Monique se sont rendus dernièrement à Nicolet, où devait siéger le conseil de cette municipalité, dans la vue d'empêcher par tous les moyens les conseillers de s'assembler. Ceux-ci n'ont pas osé paraître au lieu de réunion, et ils ont fait sage ment, car on ne peut prévoir à quels excès cette bande d'éteignoirs se serait portée. Dans plusieurs maisons du village on se gardait avec des armes, comme on le faisait à Montréal au temps des émeutes.

Il n'y a qu'un moyen suivant nous, de ramener ces forcenés à la raison, c'est de sévir immédiatement contre eux avec toute la rigueur des lois. Quels drôles de républicains seront des gens qui ne veulent ni écoles ni municipalités ! Que leur faut-il donc ? le régime militaire, veulent-ils que la loi martiale soit déclarée dans leurs paroisses, c'est-à-dire celles où il y a une révolte et sédition. Heureusement pour l'honneur du pays les localités qui se conduisent ainsi ne sont pas nombreuses. — Minerve.

AVRIL.

Le 184.—Louis Berthod, de l'île-Verte, contre Firmin St. Jorre dit Sargerie, de Ste. Cécile du Bic, cultivateur ; 2 terres situées au premier rang de la seigneurie du Bic, dont l'une de 9 arpents de front sur 5 de profondeur, et l'autre de 2 arpents de front sur 30 de profondeur. Une autre terre située dans les troisième et quatrième rangs de la seigneurie de Nicolas Rioux, paroisse St. Fabien, de 4 arpents de front sur 60 de profondeur. Pour être vendus comme suit : le lot numéro un, à la porte de l'église de Saint-Germain, le 9 avril, à 10 heures ; et le lot numéro deux, à la porte de l'église de Saint-Fabien, le 10 avril, à 10 heures.

N° 470.—James Motz, de Québec, avocat, contre Michel-Elzéar Gauvreau, même lieu, menuisier ; Un emplacement situé au faubourg St. Jean, rue d'Aiguillon, de 20 pieds de front sur 60 de profondeur. Pour être vendu au bureau du schérif le 11 avril, à 10 heures.

N° 985.—Pierre Guenette, marchand, contre Frs. Parent, de Beauport, marchand ; Un emplacement situé à la Côte des Pères, paroisse de Beauport, de 31 perches de front sur 7 de profondeur ; avec une maison en pierre, circonstances et dépendances de leurs pères commencent à concevoir les craintes les plus sérieuses sur l'avenir.

" Dans le diocèse de Lausanne, le gouvernement de Fribourg vient de fermer le séminaire épiscopal et de supprimer les cours théologiques du lycée cantonal.

" Dans le diocèse de Bâle, le gouvernement de Soleure vient d'accepter la même proposition, au sujet de l'école théologique qui existe depuis des siècles dans cette ville.

" Ainsi, dans les deux résidences épiscopales de Lausanne et de Bâle (à Fribourg et à Soleure) il n'y aura plus d'instituts pour former des jeunes prêtres ! Pour saisir la portée de cette suppression, il faut considérer : 1° que les diocèses de Lausanne et de Bâle forment à peu près la moitié de la Suisse catholique ; 2° que les instituts théologiques de Fribourg et de Soleure ne sont pas soutenus par le budget du gouvernement, mais qu'ils proviennent des fondations particulières appartenant en grande partie aux anciens collèges des Jésuites ; 3° que les gouvernements se proposent de profiter de ces fondations théologiques pour envoyer quelques étudiants aux universités allemandes, afin d'y apprendre la théologie allemande.

" Je vous laisse juger de l'avenir de notre clergé, s'il doit se former de cette manière sans la moindre participation et surveillance de la part des évêques, car, remarquez bien, c'est le gouvernement radical qui veut désigner aux candidats de la théologie l'Université qu'ils doivent fréquenter en Allemagne. On ne veut accorder aux évêques pas même une influence sous ce rapport.

" P. S. Mgr Marilley, au moment d'entrer en prison, avait nommé M. Jendly, vicaire-général, pour le canton de Fribourg. Le gouvernement de ce canton vient de notifier à M. Jendly qu'il ne le reconnaît plus comme vicaire-général. Il faut donc s'attendre à de nouvelles vexations contre le clergé, qui naturellement doit obéissance au vicaire de l'évêque et qui se verra obligé de résister aux ordres du gouvernement sous ce rapport. Probablement le gouvernement fera alors le procès à tous les curés."

Etats-Unis.

La législature d'Albany se trouve actuellement en présence de difficultés financières assez sérieuses. On sait combien sont restreints les revenus de l'Etat proprement dits, puisque c'est seulement à l'aide d'un prélèvement de \$200,000 sur le fonds des canaux que l'on parvient à faire face aux dépenses du gouvernement. Malgré cette pénurie, l'exécutif demande, pour l'exécution de certains travaux, des crédits supplémentaires qui s'élèvent à près de \$800,000. Or, l'article 7 de la nouvelle Constitution n'autorise le trésor à contracter des emprunts que jusqu'à concurrence d'un million, et il a déjà été contracté des emprunts pour une partie notable de ce chiffre.

Dans cette situation, la législature, sur la proposition de M. Ford, a demandé au contrôleur d'exposer les moyens par lesquels on pouvait, suivant lui, faire face aux nouvelles dépenses proposées.

Le contrôleur a répondu en s'efforçant de prouver que les emprunts contractés durant les deux dernières années, pour le compte direct du trésor, ne s'élèvent en réalité qu'à \$234,415, ce qui laisse encore près de \$570,000 émissibles, sur le chiffre autorisé par la Constitution. Il a bien été emprunté deux autres sommes, de \$489,819 et de \$385,000, en 1848 et 1849 ; mais elles portent sur le fonds d'amortissement et non pas sur les revenus mêmes de l'Etat.

Subsidiairement, toutefois, et dans le cas où la constitutionnalité de l'emprunt qu'il propose ne serait pas admise, M. Hunt indique comme ressource la réforme du système actuel des taxes, qui permet à une masse fort considérable de propriétés d'échapper à l'impôt.

Bien que la législature ne se soit point encore prononcée sur les mérites de ce mémoire, il est aisé de reconnaître qu'elle goûte fort médiocrement la doctrine de M. Hunt, en matière d'emprunt, et qu'elle n'y voit guère qu'une transaction des plus douteuses avec l'esprit de l'article 7 de la Constitution. Les partisans d'une réforme dans le système des taxes — et ils sont nombreux — ne sont pas fâchés d'ailleurs de saisir l'occasion pour amener, par la nécessité, le triomphe de leurs idées. Mais à côté de ces tendances, se dresse l'urgence des travaux dont on demande l'exécution et qu'il est impossible d'entreprendre avant d'avoir créé des ressources pour y faire face. Or, l'expédition des taxes, s'il promet un résultat plus durable que l'emprunt, n'est pas en revanche aussi facile, aussi prompt à réaliser. La législature se trouve donc placée entre le refus des allocations demandées ou l'infraction virtuelle du principe posé dans l'article 7 de la Constitution. L'alternative ne laisse pas, on le voit, que d'être embarrassante. — Courrier des Etats-Unis.

AVIS AU PUBLIC.

Nous aurons comme de coutume, durant la session des chambres, une correspondance régulière qui rendra un compte aussi détaillé que possible des faits tant parlementaires que politiques généralement. La position toute particulière de notre correspondant le rend familier avec bien des motifs, bien des mobiles d'actions, bien des causes, sans la mise au jour desquels il est souvent impossible d'expliquer et de juger les actes ou les paroles des hommes publics. Il s'efforcera d'autant plus de rendre ses lettres intéressantes et complètes sous le rapport des renseignements qu'à Toronto ne se trouvent pas comme à Montréal une presse française pour recueillir et reverser au sein de notre population les œuvres et les discours de nos législateurs.

Le Journal contiendra en outre les procédés parlementaires, et tous les documents législatifs d'intérêt ou d'importance.

Aug. Côté & Cie.

Ventes par le Schérif.

AVRIL.

Le 184.—Louis Berthod, de l'île-Verte, contre Firmin St. Jorre dit Sargerie, de Ste. Cécile du Bic, cultivateur ; 2 terres situées au premier rang de la seigneurie du Bic, dont l'une de 9 arpents de front sur 5 de profondeur, et l'autre de 2 arpents de front sur 30 de profondeur. Une autre terre située dans les troisième et quatrième rangs de la seigneurie de Nicolas Rioux, paroisse St. Fabien, de 4 arpents de front sur 60 de profondeur. Pour être vendus comme suit : le lot numéro un, à la porte de l'église de Saint-Germain, le 9 avril, à 10 heures ; et le lot numéro deux, à la porte de l'église de Saint-Fabien, le 10 avril, à 10 heures.

N° 470.—James Motz, de Québec, avocat, contre Michel-Elzéar Gauvreau, même lieu, menuisier ; Un emplacement situé au faubourg St. Jean, rue d'Aiguillon, de 20 pieds de front sur 60 de profondeur. Pour être vendu au bureau du schérif le 11 avril, à 10 heures.

N° 985.—Pierre Guenette, marchand, contre Frs. Parent, de Beauport, marchand ; Un emplacement situé à la Côte des Pères, paroisse de Beauport, de 31 perches de front sur 7 de profondeur ; avec une maison en pierre, circonstances et dépendances de leurs pères commencent à concevoir les craintes les plus sérieuses sur l'avenir.

" Dans le diocèse de Lausanne, le gouvernement de Fribourg vient de fermer le séminaire épiscopal et de supprimer les cours théologiques du lycée cantonal.

" Dans le diocèse de Bâle, le gouvernement de Soleure vient d'accepter la même proposition, au sujet de l'école théologique qui existe depuis des siècles dans cette ville.

" Ainsi, dans les deux résidences épiscopales de Lausanne et de Bâle (à Fribourg et à Soleure) il n'y aura plus d'instituts pour former des jeunes prêtres ! Pour saisir la portée de cette suppression, il faut considérer : 1° que les diocèses de Lausanne et de Bâle forment à peu près la moitié de la Suisse catholique ; 2° que les instituts théologiques de Fribourg et de Soleure ne sont pas soutenus par le budget du gouvernement, mais qu'ils proviennent des fondations particulières appartenant en grande partie aux anciens collèges des Jésuites ; 3° que les gouvernements se proposent de profiter de ces fondations théologiques pour envoyer quelques étudiants aux universités allemandes, afin d'y apprendre la théologie allemande.

" Je vous laisse juger de l'avenir de notre clergé, s'il doit se former de cette manière sans la moindre participation et surveillance de la part des évêques, car, remarquez bien, c'est le gouvernement radical qui veut désigner aux candidats de la théologie l'Université qu'ils doivent fréquenter en Allemagne. On ne veut accorder aux évêques pas même une influence sous ce rapport.

" P. S. Mgr Marilley, au moment d'entrer en prison, avait nommé M. Jendly, vicaire-général, pour le canton de Fribourg. Le gouvernement de ce canton vient de notifier à M. Jendly qu'il ne le reconnaît plus comme vicaire-général. Il faut donc s'attendre à de nouvelles vexations contre le clergé, qui naturellement doit obéissance au vicaire de l'évêque et qui se verra obligé de résister aux ordres du gouvernement sous ce rapport. Probablement le gouvernement fera alors le procès à tous les curés."

Etats-Unis.

La législature d'Albany se trouve actuellement en présence de difficultés financières assez sérieuses. On sait combien sont restreints les revenus de l'Etat proprement dits, puisque c'est seulement à l'aide d'un prélèvement de \$200,000 sur le fonds des canaux que l'on parvient à faire face aux dépenses du gouvernement. Malgré cette pénurie, l'exécutif demande, pour l'exécution de certains travaux, des crédits supplémentaires qui s'élèvent à près de \$800,000. Or, l'article 7 de la nouvelle Constitution n'autorise le trésor à contracter des emprunts que jusqu'à concurrence d'un million, et il a déjà été contracté des emprunts pour une partie notable de ce chiffre.

Dans cette situation, la législature, sur la proposition de M. Ford, a demandé au contrôleur d'exposer les moyens par lesquels on pouvait, suivant lui, faire face aux nouvelles dépenses proposées.

Le contrôleur a répondu en s'efforçant de prouver que les emprunts contractés durant les deux dernières années, pour le compte direct du trésor, ne s'élèvent en réalité qu'à \$234,415, ce qui laisse encore près de \$570,000 émissibles, sur le chiffre autorisé par la Constitution. Il a bien été emprunté deux autres sommes, de \$489,819 et de \$385,000, en 1848 et 1849 ; mais elles portent sur le fonds d'amortissement et non pas sur les revenus mêmes de l'Etat.

Subsidiairement, toutefois, et dans le cas où la constitutionnalité de l'emprunt qu'il propose ne serait pas admise, M. Hunt indique comme ressource la réforme du système actuel des taxes, qui permet à une masse fort considérable de propriétés d'échapper à l'impôt.

Bien que la législature ne se soit point encore prononcée sur les mérites de ce mémoire, il est aisé de reconnaître qu'elle goûte fort médiocrement la doctrine de M. Hunt, en matière d'emprunt, et qu'elle n'y voit guère qu'une transaction des plus douteuses avec l'esprit de l'article 7 de la Constitution. Les partisans d'une réforme dans le système des taxes — et ils sont nombreux — ne sont pas fâchés d'ailleurs de saisir l'occasion pour amener, par la nécessité, le triomphe de leurs idées. Mais à côté de ces tendances, se dresse l'urgence des travaux dont on demande l'exécution et qu'il est impossible d'entreprendre avant d'avoir créé des ressources pour y faire face. Or, l'expédition des taxes, s'il promet un résultat plus durable que l'emprunt, n'est pas en revanche aussi facile, aussi prompt à réaliser. La législature se trouve donc placée entre le refus des allocations demandées ou l'infraction virtuelle du principe posé dans l'article 7 de la Constitution. L'alternative ne laisse pas, on le voit, que d'être embarrassante. — Courrier des Etats-Unis.

Aux livres et indépendants électeurs du comté de Mégantic.

Messieurs, Bien qu'invité, il y a quelque temps, pour un nombre d'électeurs...

Comme tout collège électoral, dans un pays libre, a une importance...

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur, J. MAGUIRE.

20 décembre 1849.

Vin de Madère de Symington.

Le soussigné offre en vente cent douzaines de Vin de Madère...

M. G. MOUNTAIN, N° 69, rue St. Jean.

Québec, 14 février 1850.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses chers amis et le public en général...

Le soussigné prend la liberté d'informer ses chers amis et le public en général...

W. LECHÉMINANT, Epicier, Québec, 22 décembre 1849.

Fourrures.

Le soussigné offre les plus hauts prix comptant pour toutes sortes de fourrures non manufacturées...

D. R. STEUART, 27, r. St. Jean, Québec, 29 décembre 1849.

Compagnie du Chemin de fer de Québec à Melbourne.

Les soussignés donnent avis par le présent que des soumissions seront faites à la prochaine session de la législature...

PETER PATTERSON, W. J. C. BENSON, JOHN JONES, F. R. ANGERS, HENRY LEMESURIER, J. B. FORSYTH, D. R. STEUART, Québec, 20 novembre 1849.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

Colonisation du Saguenay.

Les directeurs de l'association des comtés de Kamouraska et de l'Islet pour la colonisation du territoire du Saguenay...

J. B. MARTIN, Secrétaire, Ste Anne, 10 janvier 1850.

A VENDRE LA LIBRAIRIE DE Augustin Côté et Cie.

LES QUELQUES LIVRES SUIVANTS, A des prix réduits.

Théologie Morale, à l'usage des curés, etc., par Cassevet, 2 vol. 8vo.

Dictionnaire de Théologie, par l'abbé Bergier, 6 vol. 8vo.

Leçons d'Eloquence sacrée, par Audisio.

Catéchismes dogmatique et moral, par Couturier.

Les Fondements de la Foi, mis à la portée de tout le monde, par Aymé, 2 vol.

Cours d'Instructions familières sur les principaux événements de l'ancien Testament et l'abrégé des vérités de la foi et de la morale, 8 vol., in-12.

Histoire de la Sainte Bible, par l'abbé Mongenot, 1 vol.

Triomphe de l'Évangile, ou Mémoires d'un homme du monde revenant des erreurs du philosophisme moderne, par Boynaud des Echelles, 1 vol. 8vo.

Le Glaive Runique, ou la lutte du Paganisme Scandinave contre le Christianisme, 1 vol. 8vo.

Cours de Littérature profane et sacrée, par Collobert, 4 vols. 8vo.

Histoire de Sainte Elizabeth de Hongrie, par le comte de Montalembert, 1 vol. 8vo.

Histoire abrégée de la Religion, par L'homond, 1 vol. in-12.

Conduite pour passer sagement le Carême, par le R. P. Arvillon, 1 vol. in-12.

L'Amour sur le Calvaire, par l'abbé Baudrand.

Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, traduit en français avec le commentaire littéral du Père de Carrières dans le texte, 1 vol. 8vo. édition de Québec.

Les vols. suivants sont couverts en percaline, avec dorure sur plat et ornés de riches vignettes.

Les Fleurs de l'Eloquence par l'abbé Renaud.

Les Pélerinages en Suisse, par Veulliot, 1 vol. 3vo.

Histoire de Napoléon-Bonaparte, par Gabour.

Histoire de Louis XIV, par le même.

Rome et Lorette, par Louis Veulliot.

Les livres suivants sont en cartonnage illustré, ornés aussi de riches vignettes, format in-12.

Vies choisies des Pères du désert, par le R. P. Marie.

Louis, ou la Première Communion, par l'abbé Vincella.

Histoire de St. Thomas Becket, achevée de Cantorbéry.

Voyage en Sicile et à Malte, d'après Brydone.

Histoire de Pologne, par Maribé.

Tableau de la Grèce ancienne et moderne par le même.

Vie du Cardinal Ximénès, regent d'Espagne.

Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, ou Concordes des quatre Évangélistes, par Arnaud, abbé.

Jérusalem et la Judée, description de la Palestine par Garnier.

Les Aventures de Télémaque, par Fénelon, édition A. M. D. Q.

Histoires édifiantes tirées des meilleurs auteurs, par Baudrand.

Histoire de Saint-Louis, roi de France, par de Berry.

Histoire de l'Inde ancienne et moderne, par Maribé.

BONS PROVINCIAUX.

Bureau de l'Inspecteur-Général, MONTREAL, 26 oct. 1849.

JUSQU'A AVIS CONTRAIRE, les bons du Gouvernement pour 25 et 20 cts.

Les bons du Gouvernement pour 25 et 20 cts. seront payés, ainsi que l'intérêt pour un an...

F. HINCKS, Insp.-Gén.

2 Novembre 1849.

LOUIS LEMOINE, MECANICIEN.

FABRICANT des pompes à feu, brevétées, de tous prix et dimensions, depuis 22 1/2 cts. à 2250.

Agents à Montréal, BAYSON & FERRIER, Agent à Québec, A. J. SCOTT, marchand de quincaillerie.

Québec, 24 novembre 1849.

AVIS AUX MARCHANDS.

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...

Le soussigné informe les marchands de Québec et de Montréal, qu'il a fait dernièrement de grandes réparations à ses moulins à farine de Beaumont et d'Yamachiche...

Deux bateaux pontés, pour le service des moulins, voyageront continuellement à très bas prix...



Très important

Aux Fermiers, à ceux qui tiennent maison et autres qui ont des dépendances, etc. infectés de Vermes ou d'Insectes.

L'EXTERMINATEUR DE SMITH, POUR LA DESTRUCTION ENTIERE DES Rats, Souris, Coquerelles, Barbeaux, Criquets, Fourmis, etc., etc.

Sans l'usage d'Arsenic, et sans danger à la vie humaine.

ES témoignages suivants de personnes de haute respectabilité, et d'autres, pourront mettre au-dessus de tout doute l'efficacité de cette composition.

Nous, les soussignés, certifions que nous avons fait usage de l'EXTERMINATEUR DES INSECTES ET DE LA VERMINE DE SMITH, avec un succès étonnant et que nous pouvons le recommander comme une préparation précieuse et parfaite.

J. CHABOT, M. P. P. CHRIST. WURTELE, W. HUNT.

J. T. TASCHEPRAU. M. H. BOIS.

METHOT, CHINIC & CIE. FABIEN BOIS.

FRECHETTE & FRERE. JOE BOWEN,

C. H. GATES. JOHN MUNN

J. M. FRASER. THOMAS GIBB.

Québec, 31 mars 1848.

Je certifie avec plaisir que l'emploi que j'ai fait de l'Exterminateur de Smith a été accompagné de succès complet, et qu'il a détruit les coquerelles, les barbeaux et les rats dans ma demeure sans qu'il m'ait éprouvé le moindre inconvénient.

C. F. BAILLARGEON, Ptre.

Québec, 31 mars 1848.

Je certifie qu'ayant fait usage de l'Exterminateur de Smith il a parfaitement réussi pour détruire le Collège des Rats, Coquerelles, Criquets et autres insectes dévastateurs qui y étaient en grand nombre.

S. VILLENEUVE, Ptre. Directeur du Collège de Montréal

Montréal, 29 avril 1849.

Du R. B. Davies, D. D., Ministre de l'Eglise des Baptistes, Montréal.

Avec beaucoup de plaisir, je donne témoignage des bons effets de l'Exterminateur de Smith. La maison que j'occupe actuellement était infectée de Barbeaux. Jusqu'à l'usage de cette Composition, leur nuisance avait mis à deux fois l'usage de cette Composition. Une seule boîte a suffi pour détruire presque entièrement ces insectes. Il y a eu dans ma voisinage des cas accompagnés de semblables succès.

BENJ. DAVIES.

Cette préparation aura invariablement son bon effet, et il a donné ordre aux agents de remettre l'argent aux acheteurs si elle ne donnait pas entière satisfaction.

Defiez-vous des Compositions contrefaites. Demandez l'Exterminateur de Smith.

Déduction libérale est faite à ceux qui achètent en gros pour vendre.

Agents, Québec:—J. Musson, Joseph Bowles, et G. O. Ardouin.—En Gros et en Détail.

N. B. Tous marchands de campagne qui désireraient vendre les articles ci-dessus en qualité d'agent, sera agréé comme tel en référant à M. John Musson, avec une recommandation respectable. Il lui sera fait une remise libérale.

Québec, 4 décembre 1849

Extraits des Règles de l'Assemblée Législative du Canada.

RESOLU, Qu'avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque Commune pour ouvrir quelque chemin de Barrières, ou pour accorder à quelque individu ou à des individus quelques droits ou privilèges exclusifs quelconques, ou pour altérer ou renouveler quelque acte du Parlement Provincial, pour de semblables objets, il sera donné notice de la demande qu'on se propose de faire, dans un des papiers publics du District, publiés en anglais et dans l'un de ceux publiés en français, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte des Eglises de Paroisses ou Townships qui pourront être intéressés à telle application, ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, avant que telle Pétition soit présentée.

Resolu, Qu'à l'avenir, cette Chambre ne recevra des Pétitions pour des Bills privés que dans les premiers quinze jours de chaque Session.

Resolu, Qu'après la présente Session, et avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont de Peage, la personne ou les personnes qui se proposeront de pétitionner pour tel Bill, en donnant la Notice ordonnée par la Règle Soixante-et-sixième, donneront aussi en même temps et de la même manière un Avis, notifiant les Taux qu'elles se proposeront de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des Arches, l'espace entre les Culées ou les Piliers pour le passage des Cajoux, Cages et Bâtimens, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un Pont-Levis ou non, et les dimensions de tel Pont-Levis.

Resolu, Que tous les frais et dépenses occasionnés par les Bills Privés qui accordent quelque avantage ou privilège exclusif, et les procédures y relatives dans cette Chambre, ne doivent pas retomber sur le public, et qu'il est juste et raisonnable que partie de ces frais et dépenses soit supportée par ceux qui demandent lesdits Bills, et une somme qui ne sera pas moindre que vingt louis sera déposée entre les mains du Greffier de cette Chambre par le Pétitionnaire avant la Deuxième Lecture d'aucun tel Bill.

Resolu, Qu'il est expédient que les Actes privés ou personnels passés après la présente Session, soient imprimés par l'Imprimeur de la Reine etc., aux frais de ceux qui les demandent ou les obtiennent, lesquels fourniront, à leurs frais, cent-cinquante copies imprimées de ces Actes au Gouvernement Provincial; mais que tels Actes ne seront pas imprimés dans la langue française s'ils ont rapport au Haut-Canada seulement.

Resolu, Qu'il est expédient d'amender les Règles de cette Chambre, de manière qu'aucun Bill privé ou personnel ne sera lu la troisième fois pendant aucune Session après la présente avant que le Pétitionnaire ait obtenu le Certificat de l'Imprimeur de la Reine, mentionnant que les frais de l'impression des cinquante copies de l'Acte pour le Gouvernement lui ont été payés ou garantis.

W. B. LINDSAY, Greffier de l'Assemblée.

Mem. — Aucune Pétition imprimée ne sera dans aucun cas reçue; aucune Pétition ne sera plus reçue à moins que des signatures réelle ne soient apposées sur la même feuille de parchemin ou papier, sur laquelle la dite Pétition sera écrite.

Le RENAUD et FRERE ont transporté leur bureau au quai Napoléon, dans les bâtimens de l'Hon. Louis Massé.

Québec, 10 janvier.

A VENDRE.

7,000 ACRES de terre, dans les townships d'Upton, Acton et Milton.

La plus grande partie de ces terres, se trouve dans la partie nord-ouest du township d'Upton, sur la rivière Noire, ou d'Yamacka, et sont contiguës avec les dernières des seigneuries de Lauzon et de Bessy. Elles sont toutes situées près de la ligne du chemin de Fer de Saint-Laurent et de l'Atlantique, dans le voisinage d'un moulin à farine, et près d'un moulin à bois considérable, situé à la grande chute, sur la rivière ci-dessus mentionnée.

Les moulins procureront de l'emploi à un nombre considérable de colons qui auront aussi l'avantage de pouvoir travailler sur la ligne du chemin de Fer. Une église catholique a été bâtie dans la paroisse de Saint-Honolique, à dix milles de l'établissement, et il doit se construire une chapelle à Upton aussitôt qu'il y aura établi quatre-vingt familles, 25 maisons sont déjà bâties dans le voisinage des chabots, et seront vendues depuis 15 jusqu'à 150 arpent, et des conditions très-libérales.